

Objet : INDRE – Arrêté relatif à la nomination d'un Commissaire Enquêteur pour l'enquête publique préalable au transfert d'office dans le domaine public métropolitain d'emprises privées situées chemin du Port -

Arrêté

La Présidente,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 318-3 et R. 318-10,

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L 134-1 et suivants et R 134-5 et suivants ;

Vu la liste départementale des commissaires enquêteurs au titre de l'année 2023 ;

Vu l'arrêté n° 2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de la Présidente aux élus ;

Vu la délibération du Bureau Métropolitain n° 2023-36 du 17 mars 2023 portant engagement de la procédure de transfert d'office, dans le domaine public métropolitain, d'emprises privées situées chemin du Port à Indre,

Considérant qu' il y a lieu de procéder à la nomination du commissaire-enquêteur pour l'enquête publique,

Arrête

Article 1. Madame Catherine ETIEN, Géomètre expert foncier, retraitée, demeurant 13 rue de la Grande Lande 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus,

Article 2. Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur,

Article 3. Le présent arrêté sera notifié à Madame Catherine ETIEN.

Fait à Nantes, le

24 MAI 2023

Pour la Présidente,
Le Vice-président

mis en ligne le :

26 MAI 2023

Michel LUCAS

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230524-2023_109ARR-AR
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023